

Paris, le 9 juillet 2010

RTE publie de nouvelles données sur l'électricité française pour guider les bonnes pratiques de consommation d'électricité

Dans le prolongement de ses engagements en faveur de la maîtrise de la consommation d'électricité, particulièrement aux heures de pointe, RTE complète son dispositif de sensibilisation du grand public en lui donnant désormais accès à des informations nouvelles, énergétiques et environnementales. A compter de ce jour, RTE publie, chaque jour à 10h sur son site Internet, la répartition entre les différentes filières de production d'électricité qui couvrent les besoins de la consommation française de la veille, ainsi que les émissions correspondantes de CO₂ (en t/h).

L'affichage de ces données nouvelles, publiées dès le lendemain, se fait sous forme de courbes, qui complètent naturellement la courbe de consommation d'électricité (ou « courbe de charge ») déjà publiée sur le site Internet de RTE. Cette dernière reste un élément clef du dispositif de RTE pour sensibiliser le grand public : en donnant aux Français la visibilité sur leur consommation, RTE encourage la mise en œuvre de bonnes pratiques pour la maîtrise de la consommation d'électricité, tout au long de l'année et particulièrement en période de pointe, notamment en hiver.

Cette publication donne la répartition des moyens de production français entre les différentes filières : le nucléaire, l'hydraulique, le gaz, le fioul, le charbon, l'éolien, etc...

Ce dispositif permettra de constater, aux différents moments la journée et selon les saisons de l'année, si l'évolution de la consommation entraîne une augmentation ou non des émissions de CO₂. Une attention particulière pourra être portée sur les pointes de consommation de 19h en hiver, épisodes au cours desquels les moyens de production de pointe peuvent être sollicités, notamment en cas de températures significativement inférieures aux normales saisonnières.

En rendant publiques la consommation, la répartition des moyens de production appelés par filière et les émissions de CO₂, RTE entend enrichir son dispositif de sensibilisation et permettre à chacun de guider le choix de ses gestes de consommation d'électricité, éclairé par leurs effets sur les émissions de gaz à effet de serre (CO₂).

Dans un premier temps les données de la veille sont publiées. Ultérieurement, la fréquence de mise à jour pourra évoluer pour se rapprocher de celle de la consommation.

Les émissions de CO₂ sont estimées par RTE à partir de valeurs de référence par filière employées par l'ENTSO-E, l'association européenne des gestionnaires de réseau de transport, dans le cadre de ses publications. Ces valeurs sont également utilisées par l'Agence Internationale de l'Energie (AIE) pour ses propres publications.

Pour consulter les données cliquez sur la vignette en page d'accueil de www.rte-france.com ou tapez l'adresse : <http://www.rte-france.com/fr/developpement-durable/maitriser-sa-consommation-electrique/consommation-production-et-contenu-co2-de-l-electricite-francaise>

RTE est le gestionnaire du réseau de transport d'électricité français. Entreprise de service public, il a pour mission l'exploitation, la maintenance et le développement du réseau haute et très haute tension. Il est garant du bon fonctionnement et de la sûreté du système électrique. RTE achemine l'électricité entre les fournisseurs d'électricité (français et européens) et les consommateurs, qu'ils soient distributeurs d'électricité ou industriels directement raccordés au réseau de transport. Avec 100 000 km de lignes comprises entre 63 000 et 400 000 volts et 45 lignes transfrontalières, le réseau géré par RTE est le plus important d'Europe. RTE a réalisé un chiffre d'affaires de € 4 130 M€ millions en 2009 et emploie environ 8500 salariés.

Contacts presse :

Thierry Lartigau : T +33 (0)1 41 02 16 78 - P +33 (0)6 23 67 83 93 - thierry.lartigau@rte-france.com

Claire de Villèle : T +33 (0)1 41 02 17 77 - P +33 (0)6 65 49 70 90 - claire.de-villele@rte-france.com